



Assemblée générale

Distr. générale
27 janvier 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 33 de l'ordre du jour

Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects

Dispositions administratives et sécuritaires relatives à la gestion et l'utilisation d'hélicoptères militaires de manœuvre dans les missions de maintien de la paix

Note du Secrétariat

1. Le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, dans son rapport sur sa session de fond de 2009¹, qu'il a adopté à sa 211^e séance, le 20 mars 2009, a prié le Secrétaire général de soumettre à l'Assemblée générale avant la fin de 2009, en consultation étroite avec les États Membres et dans des conditions de transparence, un rapport détaillé sur la situation actuelle et les progrès réalisés en ce qui concerne la sécurité des transports aériens dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, notamment les dispositions administratives et sécuritaires relatives à la gestion et l'utilisation d'hélicoptères militaires de manœuvre dans les missions de maintien de la paix (par. 71).

2. Toutefois, il apparaît clairement que :

a) Le projet de rapport gagnerait à être rédigé après de nouvelles consultations entre les parties concernées, qui permettraient de mieux harmoniser les attentes, les besoins et les restrictions;

b) L'élaboration plus poussée du rapport permettrait une cohérence accrue avec la stratégie d'appui au niveau mondial et les propositions présentées dans le cadre des Nouveaux Horizons;

c) Le Comité ayant une charge de travail importante pour sa session de 2010, la présentation du rapport à ce moment ne donnerait que peu de possibilités d'échanges approfondis sur cette fort importante question.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 19 (A/63/19).



3. Pour les raisons invoquées, le Secrétariat a décidé de reporter la présentation de ce rapport au milieu de l'année 2010, pour examen par le Comité à sa session de 2011.
